



Par courriel et poste

Le 12 juillet 2019

Courriel : president@pituvik.ca

Monsieur Eric Atagotaaluk
Président
Corporation foncière Pituvik d'Inukjuak
C.P. 285
Inukjuak (Québec) J0M 1M0

OBJET : Avis public
 Demande relative à la conversion du réseau autonome d'Inukjuak à
 l'énergie renouvelable
 Votre dossier : R-4091-2019
 Notre dossier : R057213 ST

Me Simon Turmel

Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : (514) 289-2211, poste 3563
Télec. : (514) 289-2007
C. élec. : turmel.simon@hydro.qc.ca

Monsieur,

Nous désirons vous informer qu'Hydro-Québec, dans ses activités de distribution d'électricité (le « Distributeur »), a déposé à la Régie de l'énergie (la « Régie ») une demande d'autorisation d'un projet d'investissement relativement à la conversion du réseau autonome d'Inukjuak (le « Projet »).

Le 9 juillet 2019, la Régie a émis un *Avis public*, lequel est joint à la présente. Nous joignons également une version anglaise non-officielle de l'avis public.

La Régie demande au Distributeur « *de transmettre cet avis aux communautés de la région du Nunavik, plus particulièrement la communauté d'Inukjuak, par le moyen le plus approprié* ». Elle demande également qu'une confirmation de cette transmission lui soit acheminée, tel qu'indiqué à sa décision D-2019-079.

Si vous souhaitez obtenir des informations additionnelles, vous pouvez visiter le site internet de la Régie à www.regie-energie.qc.ca.

Veuillez recevoir, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) *Simon Turmel*

SIMON TURMEL, avocat
ST/jg
p.j.
c.c. Me Véronique Dubois, Régie de l'énergie